



République Française

# MAIRIE DE LEVIS~SAINT~NOM

78320

Département des Yvelines - Arrondissement de Rambouillet - Canton de Chevreuse

☎ - 01.34.61.82.05 - Fax - 01.34.61.49.94

courriel : [levis.mairie@wanadoo.fr](mailto:levis.mairie@wanadoo.fr)

---

Lévis-Saint-Nom, le 7 janvier 2011

**Mesdames et Messieurs les présidentes et  
présidents d'associations de Lévis Saint Nom**

N/Réf. : /SJ/VD01-11

**Objet : Subventions communales pour l'année 2011**

Madame, Monsieur,

En prolongement de la réunion du conseil des associations du 6 janvier 2011, je vous confirme que le dossier actualisé de demande de subvention communale de fonctionnement au titre de 2011 sera prochainement téléchargeable sur le site de la mairie. Il pourra également vous être transmis par mail sur simple demande à l'adresse électronique de la mairie ([levis.mairie@wanadoo.fr](mailto:levis.mairie@wanadoo.fr)).

Le dossier complet devra être remis en mairie, par toute association ayant bénéficié d'une subvention en 2010 (y compris dans le cas où le renouvellement de la subvention n'est pas demandé en 2011), **le vendredi 11 février 2011 au plus tard**

Outre les pièces listées dans le dossier, je vous remercie d'y joindre également le procès-verbal de votre dernière assemblée générale et de produire à l'appui de la demande de subvention, les éléments concernant l'activité de l'association propre à la commune notamment, lorsque l'activité s'étend également à l'extérieur.

J'attire particulièrement votre attention sur le fait que le dossier comporte :

- **un tableau comparatif**, à renseigner du réalisé 2010 et du budget prévisionnel 2011, par types de dépenses et recettes (y compris le volet "investissements en matériels"),
- **un tableau spécifique visant le volet "moyens humains"** précisant le nombre de bénévoles, de salariés et montants bruts des salaires. Le dossier intègre également les rémunérations éventuelles des membres de l'assemblée délibérante et bureau.

La commission Culture animation, après avis de la commission des finances, proposera au vote du conseil municipal un projet de financement communal intégrant une pondération de participation par natures de dépenses, types d'activités et projets de manifestations.

Pour le cas où la grille d'analyse venait à terme à modifier sensiblement la répartition des participations financières de la commune, un lissage sur trois ans sera appliqué afin de ne pas compromettre soudainement l'équilibre financier des prochains exercices budgétaires. Vous en seriez toutefois informé au préalable.

Je vous en souhaite bonne réception et prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes sincères salutations.

**Le maire adjoint**

**Stéphane JOST**

PJ : Dossier de demande de subvention communale